

Image not found or type unknown



## Faillite en attente et audience d'orientation

Par **Fren Serge**, le **28/09/2016** à **02:24**

Pendant que j'ai une faillite en attente en Angleterre, est-ce que je peux avoir légalement un audience d'orientation en France pour saisie de biens? Les biens seront saisis de toute façon par la faillite en Angleterre. Donc je ne suis pas très sûr à quoi servirait une audience d'orientation en France? Et en même temps, j'ai plusieurs avocats français sur mon dos pour cette même repossession qui est l'objet de l'audience d'orientation. Est-ce que c'est légal en France d'avoir plusieurs avocats sur une personne pour le même cas?

Merci cher Maître

Best regards

Serge

Digne Les Bains 04000